

tucilières et dans cette Chambre, qu'il est devenu presque impossible d'ajouter quelque chose de nouveau à tout ce qui s'est dit. Tous les sentiments et toutes les opinions qu'on pourrait exprimer, aujourd'hui, ou dont je pourrais me faire l'écho, ont été énoncés avec beaucoup plus de force, de logique et d'à-propos que je ne saurais le faire moi-même. N'empêche pas que mon sentiment personnel en cette question soit tellement accentué que je ne puis rester silencieux en cette occurrence. Je crois fermement que mes électeurs penseraient que je n'ai pas rempli mon devoir à leur endroit, si je n'exprimais mon avis sur cette question importante. Je suis persuadé qu'en cette circonstance je me fais le porte-parole de la plus grande partie de la population que j'ai l'honneur de représenter ici.

Quel est le sujet en discussion, aujourd'hui? S'agit-il d'un acte du Gouvernement? L'origine de ce grand problème, cet appel que l'on adresse à la population pour remplir son devoir vis-à-vis l'empire, cette invitation qu'on lui adresse à assumer la tâche qui lui incombe de soulager le contribuable de la Grande-Bretagne du fardeau sous lequel il gémit depuis tant d'années, n'ont pas été conçus par le très honorable premier ministre, non plus que par aucun autre membre de son cabinet.

Dernièrement encore le très honorable premier ministre disait que le Canada avait commencé, en 1902, à faire quelque chose en faveur de l'empire; qu'il avait poursuivi cette ligne de conduite en 1907 et en 1909. J'aurai l'occasion de m'occuper plus longuement de cette partie du discours de l'honorable député qui vient de reprendre son siège. Le débat qui se poursuit aujourd'hui doit son origine à l'avis de motion et au discours de l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster) qui se trouvent consignés aux "Débats". Cela est certain. L'honorable représentant de Toronto-nord avait inscrit au feuilleton son avis de motion longtemps avant qu'on eût agité cette question par tout le pays. Mon honorable ami déclarait que le peuple se demandait si le temps n'était pas arrivé pour nous de rougir de nous-mêmes, vu le fait que nous dépendions absolument de la Grande-Bretagne pour nos routes commerciales, pour la protection de notre commerce, et vu le fait que nous jouissions de cette protection sans qu'il nous en coûtât un cent. J'ai beaucoup de foi dans l'esprit d'indépendance, et voilà pourquoi je n'estime aucunement que notre peuple croit à cet état de choses qu'on lui représente, lui, qui est si familier avec les faits. Avant plusieurs années, alors que nous pourrions compter sur un revenu de \$25,000,000 ou de \$30,000,000, ou de \$35,000,000, alors que nous serons encore dans nos langages, alors que nous serons très heureux d'avoir la protection de la Grande-Breta-

M. SCHAFFNER.

gne, viendra pour nous l'âge de réaliser que l'heure est arrivée de travailler à notre propre subsistance, à notre protection réelle. Le Canada ne peut s'attirer beaucoup de louanges de ce qu'il est le dernier des grands dominions d'au delà des mers à agir dans la circonstance qui nous occupe. Que constatons-nous? Si je trouve quelque chose dans la péroraison du discours de l'honorable député de Nanaimo, c'est que la Grande-Bretagne s'arrête à ce système de contribution. J'ignore si cela est vrai ou non. Mais je sais parfaitement que l'Australie, depuis deux années, a voté un crédit de £100,000 pour la protection de l'empire; que, de son côté, la colonie du Cap a accordé une subvention de £50,000, et que la petite colonie de la Nouvelle-Zélande s'est saignée de £40,000, la colonie du Natal, de £35,000, et Terre-Neuve a ajouté sa quote-part à cette contribution. Qu'a donc fait le Canada? Rien, absolument rien.

Nous constatons que les ouvriers et que les citoyens de la Grande-Bretagne paient environ \$4 par tête et par année pour le maintien de la marine sans parler des impôts qu'ils doivent acquitter pour le maintien de la milice. A ces deux points de vue la population de la Grande-Bretagne paie environ \$455,000,000 pour la protection de l'empire, alors que nous ne contribuons pas un sou en dépit des grands avantages que le Canada retire de cet état de choses. Il est grandement temps pour nous de nous réveiller et d'agir. Je ne partage pas l'opinion de ceux qui crient sur les toits que nous jouissons de la paix et que pas n'est besoin pour nous d'une armée ou d'une marine de guerre. Nous ne pouvons rester séparés du reste du monde sous ce rapport-là. Les Etats-Unis ont essayé ce système; ils ont failli, et absolument dans leurs efforts. Le Canada dont nous sommes si fiers, tout en proclamant qu'il deviendra bientôt une nation, doit assumer en cette occurrence, comme dans d'autres, tout le fardeau de l'homme libre. Toute nation qui cherche à conserver son commerce avec les autres pays doit être prête à assumer la responsabilité qui lui incombe de protéger ses routes commerciales aussi bien que son littoral et que ses pêcheries. Je ne veux, en aucune façon, ignorer la grande importance de cette phase de notre histoire à laquelle nous en sommes arrivés. Il semblerait, ainsi qu'on l'a fait observer, que nous sommes arrivés au point de départ de deux chemins différents. Le Canada est une colonie de la Grande-Bretagne; le contribuable de la mère patrie a acquitté jusqu'à présent tout le coût de la dépense de l'empire, maintenant nous sommes arrivés à l'heure de choisir entre deux routes. On l'a déjà dit, on peut prendre des voies détournées mais j'estime que nous sommes arrivés au point culminant, qu'importe la